

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 19 septembre 2024

n° 168-24 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un chargé du patrimoine de la mobilité à la direction de la mobilité

- date de convocation le 13 septembre 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Jean-d'Arvey, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 50

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Vincent Miguet

Cécile Trahand

Christophe Pierretton

Martine Lambert

Cyrille Causse

James Hallay

Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Sylvie Koska - Micheline Myard-Dalmis - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Sara Rotelli - Alexandra Turnar - Philippe Vuillemet

Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Pierre Duperier

Jolaine Audoux

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Sandra Ferrari

Jean-Maurice Venturini

Valentin Hachet

Jocelyne Gougou

Philippe Ferrari

Maryse Fabre

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Thierry Tournier

Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Eric Delhommeau - Jean-Pierre Fressoz

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 26

de Anne-Marie Barouti à Sandra Ferrari - de Arthur Boix-Neveu à Cécile Trahand - de Daniel Bouchet à Thierry Repentin - de Vincent Boulnois à Alexandra Turnar - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Michel Camoz à Claudine Bonilla - de Jean-Pierre Casazza à Farid Rezzak - de Corinne Charles à Franck Morat - de Jean-Pierre Coendoz à Thierry Tournier - de Isabelle Dunod à Christophe Pierretton - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Christelle Favetta-Sieyes à Jocelyne Gougou - de Hervé Ferroud-Plattet à Daniel Rochaix - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Danièle Goddard à Martin Noblecourt - de Sabrina Haerinck à Jimmy Bâabâa - de Laïla Karoui à Sylvie Koska - de Marine Mithieux à Corine Wolff - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Claire Plateaux à Alain Caraco - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Josette Rémy à Jean-Marc Léoutre - de Walter Sartori à Benoît Perrotton - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Serge Tichkiewitch à Vincent Miguet

- conseillers excusés : 6

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Luc Meunier - Marie Perrier - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 19 septembre 2024

délibération n° 168-24 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un chargé du patrimoine de la mobilité à la direction de la mobilité**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique que le poste existant de chargé du patrimoine de la mobilité est à pourvoir au sein de la direction de la mobilité. Il a pour objet de proposer et de mettre en œuvre la politique patrimoniale et d'investissement de l'agglomération dans le domaine des infrastructures, matériel roulant, bâtiments, billettique et mobilier urbain bus et vélo.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement	Catégorie A – cadre d'emplois des ingénieurs
Missions confiées à l'agent	<p>Piloter les investissements et l'entretien du patrimoine du réseau de mobilité Synchro</p> <ul style="list-style-type: none">- Assurer le suivi du plan pluriannuel d'investissement patrimoine mobilité- Assurer le suivi du projet de construction du nouveau dépôt multi-énergies- Piloter le suivi des systèmes billettiques- Piloter le renouvellement des équipements- Assurer le suivi, l'exécution et la réception des équipements et travaux <p>Participer à la définition des orientations stratégiques en matière de mobilité</p> <ul style="list-style-type: none">- Piloter la transition énergétique du parc de bus- Participer à la mise à jour de la prospective en matière d'investissement- Mener des études afin de proposer des stratégies d'évolution des investissements <p>Maîtriser l'impact environnemental des services</p> <ul style="list-style-type: none">- Assurer le suivi de la maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments et services de mobilité- Garantir la maintenance et l'entretien du patrimoine mobilité pour optimiser sa durée de vie- Assurer une veille sur les évolutions réglementaires en matière de transition énergétique
Rémunération de l'emploi	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des ingénieurs

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de chargé du patrimoine de la mobilité de la direction de la mobilité est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des ingénieurs. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des ingénieurs, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un diplôme d'ingénieur,
- justifier d'une expérience professionnelle de gestion de patrimoine (matériel roulant, maintenance ou système d'information),
- connaissances approfondies du domaine des mobilités,
- connaissance du fonctionnement de la maintenance d'équipements,
- maîtrise du fonctionnement d'une collectivité, notamment des éléments budgétaires et juridiques (délégation de service public, marché public),
- connaissance et appétence pour les questions de transition énergétique et d'innovations,
- gestion de projets,
- autonomie et sens du travail en équipe,
- permis B souhaité,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat et à intervenir le cas échéant.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry Repentin', written in a cursive style.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **168-24 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement d'un chargé du patrimoine de la mobilité à la direction de la mobilité

Classification Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 19 septembre 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20240919-lmc1H32074H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H32074H1

Date de transmission en Préfecture : 27 septembre 2024

Date de réception en Préfecture : 27 septembre 2024

Date de publication sur le site internet: vendredi 27 septembre 2024